



Dinan, le 14 mai 2008

Destinataire :
Madame Kosciusko-Morizet
Secrétaire d'Etat à l'écologie

Objet : campagne de publicité pour le « Round Up »

Madame la secrétaire d'Etat,

Les structures de bassins versants et SAGE bretons s'investissent depuis de nombreuses années pour diminuer les teneurs en pesticides dans les cours d'eau, notamment en sensibilisant les usagers (professionnels, élus locaux mais aussi jardiniers amateurs) à limiter leur utilisation de traitements chimiques et à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Malgré ce travail, des pics de pesticides constitués de glyphosate et/ou de son métabolite de dégradation, l'AMPA, sont encore mesurés trop régulièrement sur l'ensemble du territoire breton et il convient de poursuivre les efforts pour améliorer cette situation.

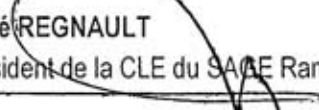
Or, ces derniers jours, plusieurs hebdomadaires bretons ont publié une campagne publicitaire sous forme de jeu « le vrai/faux » pour l'herbicide « Roundup » de la société Monsanto Agriculture France.

Cette publicité, dans sa forme et dans son contenu, banalise complètement l'utilisation de désherbants chimiques malgré leur impact négatif avéré sur l'environnement et la santé des utilisateurs. De plus, le message donné aux lecteurs s'avère parfois douteux voir mensonger : inefficacité du désherbage manuel, intérêt d'utiliser du désherbant dans son potager, risque pour la santé minimisé...

Aussi, à l'heure où les préfets des départements bretons ont fait le choix de prendre un arrêté visant à réduire les pollutions par les pesticides dans les cours d'eau et alors que le Grenelle de l'environnement a fixé un objectif de réduction de moitié de l'utilisation des pesticides, cette publicité semble incohérente et dommageable. Incohérente car en contradiction avec les politiques environnementales engagées au niveau national ou dans notre Région et, dommageable car elle met à mal les efforts et les investissements réalisés par les acteurs locaux impliqués dans la lutte contre les pollutions de l'eau.

Dans ces conditions, je vous demande, Madame la secrétaire d'Etat, de bien vouloir intervenir pour que cette campagne publicitaire soit retirée et que ce type de message publicitaire ne soit plus diffusé à l'avenir, en tout cas sous cette forme.

Dans l'attente des suites que vous donnerez à cette demande, je vous prie de croire, Madame la secrétaire d'Etat, à l'assurance de ma considération très distinguée.


René REGNAULT
Président de la CLE du SAGE Rance Frémur
Sénateur Honoraire
Maire de St Samson-sur-Rance

Pièce jointe : fiches de la publicité citée en objet

Copie à : Monsieur le Directeur du bureau de vérification de la publicité

Commission Locale de l'Eau du SAGE RANCE FRÉMUR BAIE DE BEAUSSAIS
52 rue du 10^{ème} d'Artillerie □ 22100 DINAN □
☎ : 02 96 85 02 49 □ ☎ : 02 96 85 02 45 □ ✉ : cle.rance@wanadoo.fr